

## 32 – Quelles sont les relations entre croissance, transformations du marché de l'emploi et le chômage ?

### A – La mesure des transformations du marché du travail

Le **marché du travail** est le lieu fictif de rencontre entre une offre de travail (émanant des travailleurs) et une demande de travail (émanant des employeurs). L'offre de travail correspond à la demande d'emploi. Elle correspond à la population active d'un pays. La demande de travail correspond à l'offre d'emploi. Elle correspond aux emplois offerts par les producteurs.

Depuis les années 1980, le marché du travail a connu deux grandes transformations : la montée du chômage de masse et le développement de la précarité.

**Demande de travail = offre d'emplois des entreprises = Population active occupée**

**Offre de travail = demande d'emplois des travailleurs = Population active**

**Demande de travail < Offre de travail = Emplois < population active = Chômage**

#### 1 – Les déterminants de la population active

##### a) – Les frontières de l'activité

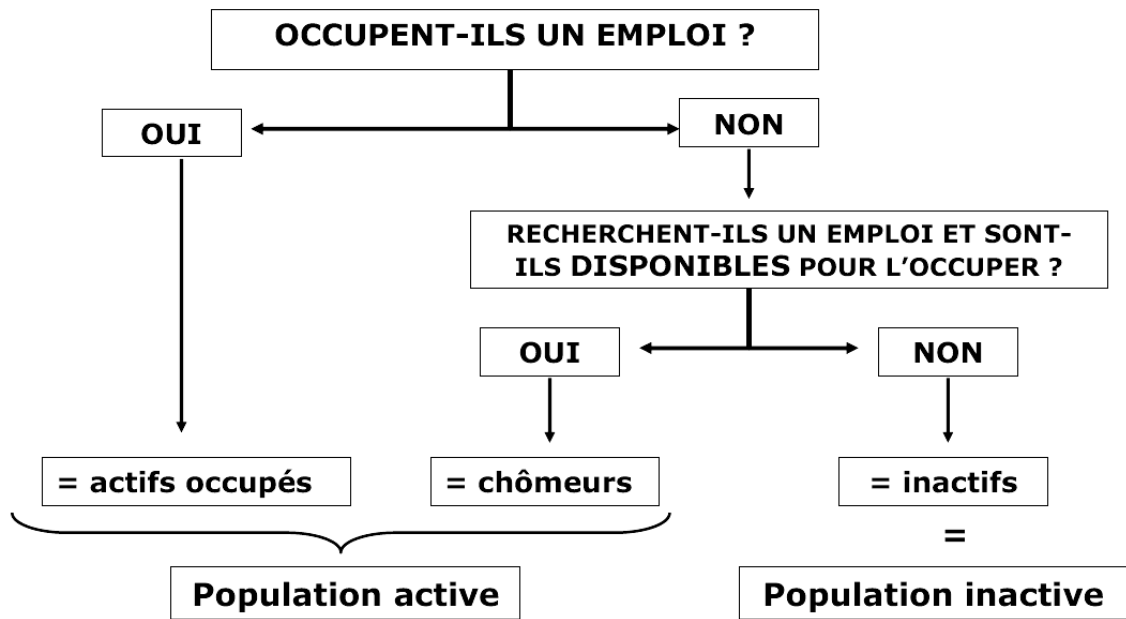
1. La population totale ne peut être totalement mobilisée pour produire. D'une part, certains n'ont pas l'âge légal pour avoir un emploi. D'autre part, certains individus ont décidé de ne pas avoir un travail rémunéré momentanément. Enfin, d'autres souhaiteraient travailler mais ne trouvent pas d'emploi. C'est pourquoi, on peut distinguer plusieurs types de population :
- ✓ La population active comprend toutes les personnes qui déclarent exercer un emploi ou qui sont sans emploi et chercher à exercer un emploi. Elle est composée de la « population active occupée » (l'emploi) et de la population au chômage. Elle est donc inférieure à la population potentiellement active, c'est à dire toutes les personnes en âge de travailler. Cette définition est purement conventionnelle. Elle ne retient pas l'activité des hommes ou des femmes au foyer, des bénévoles, des étudiants, qui ne sont pas rémunérés pour le travail et ne passent pas par le marché.

**Population active = Actifs occupés + Chômeurs = Emplois + Chômeurs**

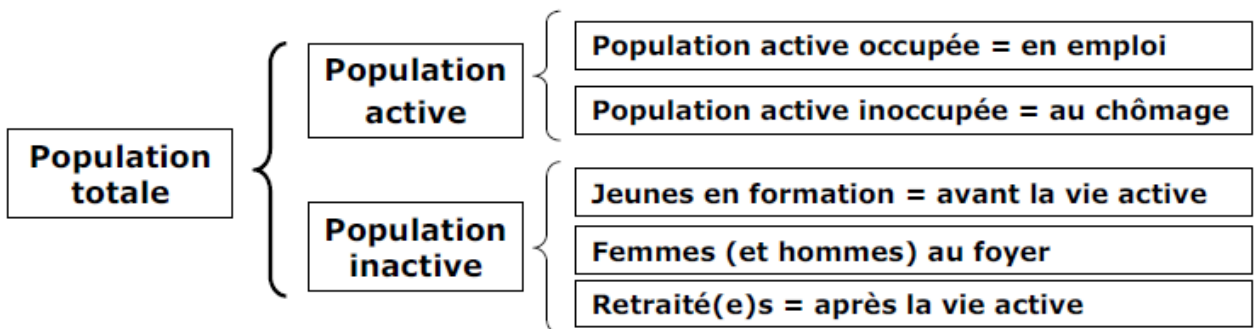
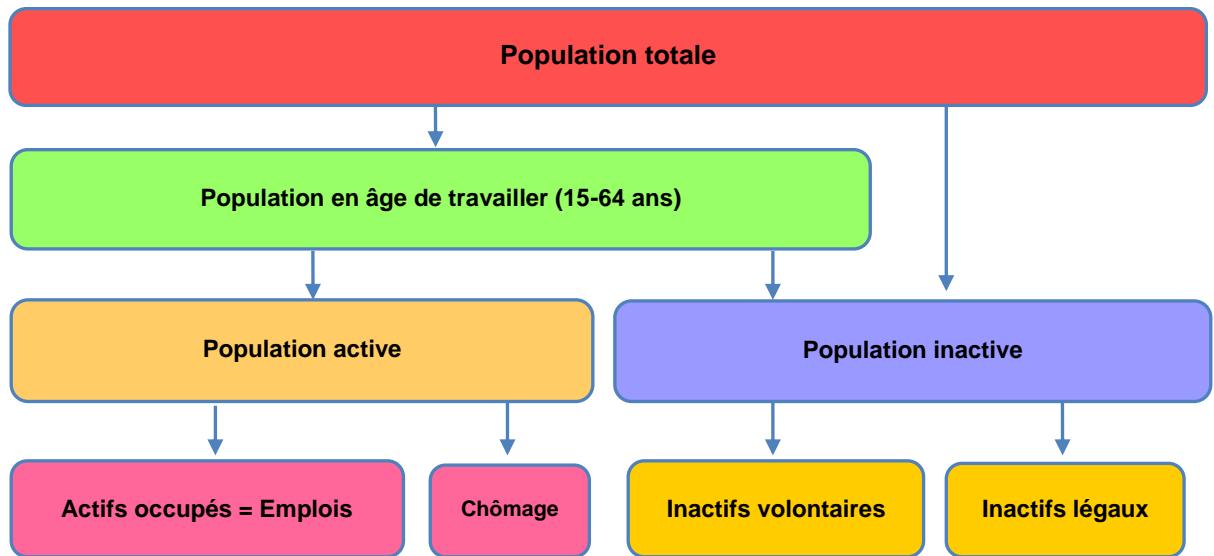
Pour le Bureau International du Travail (BIT), la population active occupée comprend les personnes pourvues d'un emploi sont les personnes qui ont dépassé un âge spécifique (15 ans révolus dans l'année) et qui durant une période de référence (dernière semaine précédant l'enquête) occupent un emploi salarié ou non salarié :

- Personnes au travail, qui pendant la période de référence ont effectué un travail rémunéré d'une heure au moins moyennant un salaire, un bénéfice, un traitement en espèce ou en nature. Entrent dans cette catégorie les aides familiaux (conjoint et enfants qui travaillent pour l'entreprise familiale), les stagiaires rémunérés, les apprentis et, autrefois, les militaires du contingent.
- Personnes qui ont un emploi (ou une entreprise) mais ne sont pas au travail : il faut toutefois qu'ils aient conservé un lien formel avec l'emploi (maladie, congé-éducation, formation, maternité, grèves, suspension temporaires de travail tel que le chômage partiel ou technique). Le critère est le lien formel avec l'emploi (salaire, assurance de retour au travail, durée fixée de l'absence...).

La connaissance statistique de la population active occupée et des chômeurs nous est donnée par une enquête emploi en continu (54 000 ménages interrogés en France) ou par le recensement sur toute la population. Le classement de la population se fait de la façon suivante :



✓ La population inactive comprend toutes les personnes qui ne peuvent pas légalement travailler et les personnes qui renoncent provisoirement à un travail rémunéré. Elle est composée des **inactifs légaux** (jeunes de moins de 16 ans, retraités) et des **inactifs volontaires** ou de la « réserve » (étudiants, homme ou femme au foyer).



2. Les critères proposés par le BIT peuvent faire l'objet d'un certain nombre de **critiques** et amènent les remarques suivantes :
- ✓ **Tout d'abord, seul est pris en compte le travail rémunéré** pour différencier l'activité de l'inactivité (un travail non rémunéré même intense ne fait pas sortir de la population inactive, c'est le cas du travail des bénévoles, de celui des hommes ou des femmes au foyer, de celui des étudiants).
  - ✓ **Ensuite, chômage ne signifie pas inactivité** (les chômeurs font partie de la population active) mais absence et recherche d'emploi rémunéré au moment de l'enquête. Il suffit qu'une personne ait effectué un travail productif (moyennant salaire ou traitement divers) ne fut-ce qu'une heure pendant la semaine de référence pour être considéré comme pourvue d'un emploi. Le chômage est une situation extrême d'absence d'emploi rémunéré.
  - ✓ **La marge d'incertitude pour classer les individus est donc considérable** et les choix obligatoirement arbitraires. D'une part, le critère de "recherche d'un emploi" (critère en partie subjectif) va dépendre de l'appréciation portée sur les "moyens mis en œuvre" pour cette recherche. D'autre part, comment va se classer un étudiant qui a un emploi ? Un étudiant qui recherche un emploi ? L'hypothèse que tout individu peut être "rangé" dans une de les trois catégories - inactifs, occupés et chômeurs - ne paraît pas réaliste. D'une part, parce que les choix ne peuvent pas échapper aux pressions politiques. D'autre part parce qu'il existe des interactions réelles entre ces trois catégories (des flux importants et des chevauchements) qu'il est nécessaire de mettre en évidence. Le classement de la population est donc une **convention** qui dépend de la situation historique et d'un rapport de force entre les acteurs sociaux comme le montre Robert Salais dans son livre *L'invention du chômage* (1999).

### b) – **Le facteur démographique**

3. **La croissance de la population active d'un pays dépend de deux facteurs démographiques :**
- ✓ **L'accroissement naturel de la population** : plus le taux d'accroissement naturel est élevé, plus la population active augmente...mais avec un décalage dans le temps de 10, 15, 20 ans ou plus selon l'âge moyen d'entrée des jeunes en activité. Lorsque des classes d'âge « creuses » se présentent sur le marché du travail et remplacent des classes d'âge « pleines », la population active augmente faiblement. Cela a été le cas en Europe pendant les 30 glorieuses. A l'inverse, lorsque des « classes pleines » (celles du baby-boom) prennent la place des classes « creuses » (celles de l'entre-deux-guerres en Europe), la population active augmente fortement. Cela a été le cas en Europe au cours des années 1970 au début des années 2000. Le dynamisme démographique des Etats-Unis explique en partie la forte croissance de sa population active. La taille d'une classe d'âge en âge d'activité dépend de deux facteurs :
    - Les naissances qui agissent, en moyenne, une vingtaine d'années plus tard lorsque cette génération se présente sur le marché du travail pour obtenir un emploi.
    - Le taux de mortalité de la génération : plus il diminue, plus la génération sera importante au moment de sa vie active.

Classes d'âges qui entrent > classes d'âges qui sortent => Hausse du stock des actifs

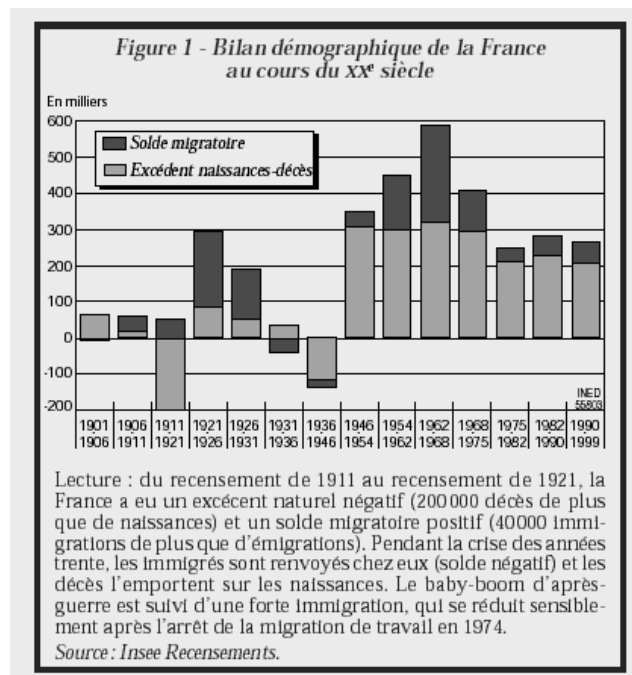
Classes d'âges qui entrent < classes d'âges qui sortent => Baisse du stock des actifs

- Ainsi, en 1994, 412 000 personnes nées dans les années 1930 en France quittaient leur emploi en fin de carrière et, dans le même temps, 590 000 jeunes, nés dans les années 1970, quittaient le système éducatif pour chercher un emploi. L'économie devait donc créer 178 000 emplois pour ne pas aggraver le chômage. En 2015, 625 000 départs à la retraite sont prévus et 650 000 jeunes devraient postuler à leur premier emploi. Il suffira donc de créer 25 000 emplois pour éviter une hausse du chômage.
- ✓ **Le solde migratoire** : L'ONU définit les **migrations** comme « *les déplacements exceptionnels, entraînant l'installation durable dans un lieu autre que le lieu d'origine, et s'accompagnant d'un changement de lieu de résidence habituelle* ».

**LES 3 GRANDS TYPES DE  
MIGRATIONS  
INTERNATIONALES**

l'immigration **économique**  
l'immigration **familiale**  
l'immigration **sociopolitique**

Lorsque l'**immigration** (entrées sur un territoire de populations étrangères) l'emporte sur l'**émigration** (sorties), le nombre d'actifs a tendance à augmenter car les immigrés sont, en général, des personnes en âge de travailler. La population augmente d'autant plus vite que le taux d'accroissement migratoire est élevé. Cependant, l'effet de l'accroissement migratoire sur la population active dépend de son rythme, mais aussi du type de migration. C'est l'immigration économique qui produit le plus d'effets : elle implique une augmentation, une masculinisation et un rajeunissement immédiats de la population active.

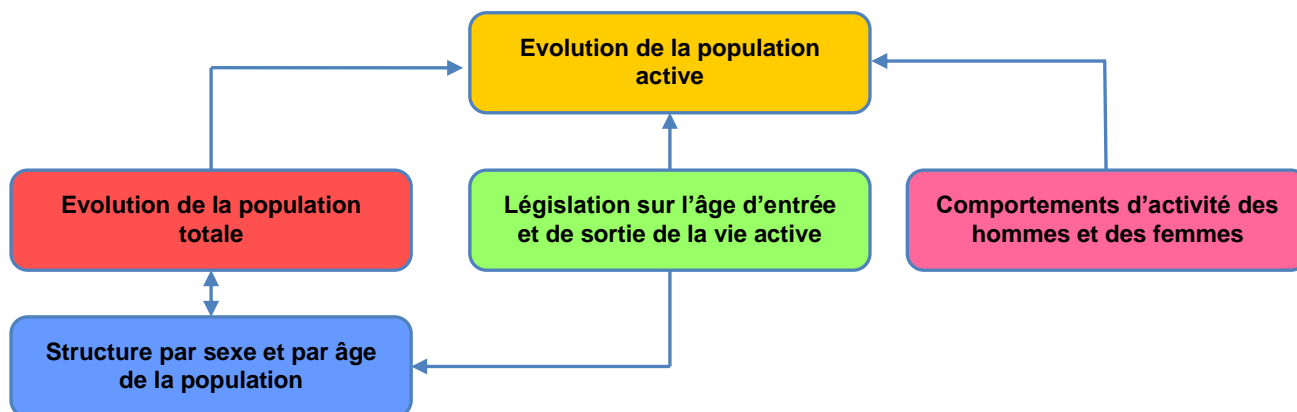


**Solde migratoire = Immigration - Emigration**

**Accroissement de la population = Accroissement naturel + Solde migratoire**

- Pendant la période des Trente glorieuses, la croissance démographique est particulièrement forte aux Etats-Unis (+ 40% entre 1950 et 1973) et au Japon (+ 30%) alors qu'elle est plus réduite en Europe (elle ne dépasse pas les 20%). Les générations du baby boom remplacent peu à peu celles de l'entre-deux-guerres. En outre, les Etats-Unis et l'Europe ont bénéficié d'un solde migratoire positif pour dynamiser et rajeunir leur population active.
- A partir des années 1990, la croissance démographique se ralentit dans les pays développés mais dans une moindre proportion aux Etats-Unis et en France. Les générations du baby boom vont être peu à peu remplacées par celles, moins nombreuses, des années 1980. De plus, l'apport d'actif du solde migratoire s'est tari à partir des années 70 en Europe alors qu'il reste élevé aux Etats-Unis. En conséquence, le vieillissement des populations européennes et japonaises va se traduire par un ralentissement de la croissance de la population active, voire par une baisse.

### c) – Les facteurs socioéconomiques



4. Il n'y a pas de lien automatique entre l'accroissement de la population et celui de la population active car il faut également prendre en compte l'incidence du **taux d'activité par âge et par sexe** qui dépend de facteurs règlementaires (âge de la scolarité obligatoire, âge légal de la retraite) et de facteurs sociologiques (désir de poursuite des études, activité féminine...) :

$$\text{Taux d'activité} = \text{Actifs} / \text{Population de 15-64 ans} \times 100$$

| 2 – Taux d'activité des femmes et des hommes selon l'âge en France (en % des 15-64 ans) |             |             |             |             |             |             |
|---|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|-------------|
|   | 1975        | 1985        | 1995        | 2005        | 2006        | 2009        |
| <b>Femmes</b>   |             |             |             |             |             |             |
| 15-24 ans   | 50,1        | 44,3        | 31,1        | 30,7        | 30,7        | 33,1        |
| 25-49 ans   | 59,9        | 72,1        | 79,6        | 81,9        | 82,3        | 84,0        |
| 50 -64 ans  | 42,9        | 39,8        | 43,9        | 55,0        | 54,9        | 59,1        |
| <b>Ensemble (15-64ans)</b>  | <b>53,3</b> | <b>57,4</b> | <b>61,6</b> | <b>64,7</b> | <b>64,8</b> | <b>66,1</b> |
| <b>Hommes</b>   |             |             |             |             |             |             |
| 15-24 ans   | 60,6        | 53,0        | 37,4        | 38,0        | 38,0        | 39,5        |
| 25-49 ans   | 97,3        | 96,9        | 95,7        | 94,7        | 94,8        | 95,0        |
| 50 -64 ans  | 79,5        | 64,5        | 58,6        | 63,7        | 62,7        | 62,8        |
| <b>Ensemble (15-64ans)</b>  | <b>83,9</b> | <b>78,6</b> | <b>75,1</b> | <b>75,0</b> | <b>74,8</b> | <b>74,9</b> |

(Source : Insee, Séries longues sur le marché du travail.2011)

- ✓ Le **taux d'activité des moins de 25 ans et des plus de 55 ans a eu tendance à diminuer dans les pays occidentaux** sous l'effet de la poursuite des études pour les jeunes générations et de la baisse de l'âge de la retraite pour les personnes âgées. En conséquence, cette baisse du taux d'activité a réduit la croissance de la population active. En France, cette évolution est particulièrement forte car plusieurs facteurs ont joué en ce sens :
  - **L'allongement de l'âge de la scolarité obligatoire** de 12 à 14 ans puis à 16 ans en 1968 a fait baisser le taux d'activité des jeunes. La volonté de l'Etat d'élever le niveau d'éducation des jeunes pour leur éviter le chômage et pour accroître la compétitivité des entreprises françaises, a également joué dans ce sens. Actuellement plus de 60 % d'une génération obtient le bac et 40% un diplôme du supérieur avec un objectif affiché de 50% soit le taux actuel des Etats-Unis.
  - **Le désir des jeunes de prolonger leurs études**, au-delà de l'âge de la scolarité obligatoire, pour obtenir des emplois gratifiants et échapper au chômage a coïncidé avec l'accroissement de l'offre d'éducation voulue par l'Etat.
  - **L'abaissement de l'âge de la retraite de 65 à 60 ans** a permis aux « seniors » de partir plus tôt mais, depuis les années 2000, avec le problème du financement des retraites, la tendance est plutôt à augmenter l'âge de départ de la retraite (67 ans en Allemagne, par exemple).
  - **La pratique des préretraites**, initiée par les entreprises, qui désirent diminuer leurs coûts salariaux en se séparant de leurs salariés de 50 ans pour les remplacer par des jeunes plus éduqués et moins coûteux, a accéléré le mouvement du baisse du taux d'activité des « seniors » en France.

### Taux d'activité masculin et taux d'activité féminin (en % des 15-64 ans)

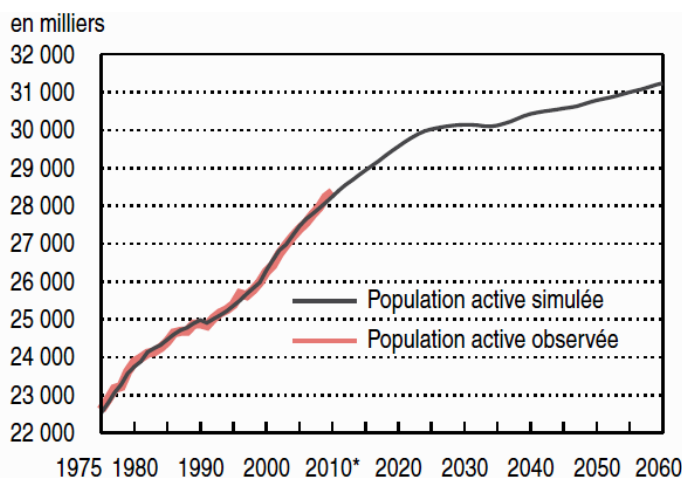
|                                 | 1950 | 1970 | 2010        |
|---------------------------------|------|------|-------------|
| <b>Taux d'activité masculin</b> |      |      |             |
| - Etats-Unis                    | 82   | 75   | 83,3        |
| - Japon                         | 85   | 82   | <b>93,5</b> |
| - France                        | 83   | 75   | 75,5        |
| <b>Taux d'activité féminin</b>  |      |      |             |
| - Etats-Unis                    | 33   | 42   | 71,4        |
| - Japon                         | 50   | 50   | <b>69,6</b> |
| - France                        | 41   | 39   | 66,6        |

(Source : Ocde 2011)

- ✓ **Le taux d'activité des hommes est toujours supérieur à celui des femmes** car, à partir de la fin du XIXe siècle, le modèle bourgeois de la famille qui confie les activités professionnelles aux hommes et les activités domestiques aux femmes, s'impose à l'ensemble des couches de la population.
- ✓ **Cependant, à la fin des années 60, on observe une forte augmentation de l'activité féminine.** De nos jours, 4 femmes sur 5 de 25-50 ans est active contre la moitié en 1975. Ce rapprochement des taux d'activité masculin et féminin s'explique par :
  - **La croissance de la scolarisation des filles** qui a provoqué un retard dans les naissances et la volonté pour les filles d'avoir un métier dans un contexte éducatif marqué par l'égalisation des sexes et la réussite scolaire des filles ;
  - **Les méthodes contraceptives ont donné aux femmes la maîtrise du calendrier des naissances.** Elles peuvent ainsi concilier maternité et emploi ;
  - **A la fin des années 60, la baisse de la fécondité** et les nouveaux équipements ménagers ont en partie libéré les femmes de la charge du travail domestique ;
  - **L'action des mouvements féministes** s'est traduit par une tendance à l'égalisation des rôles sociaux entre l'homme et la femme. Les femmes se sont aperçues que le travail professionnel leur donnait une indépendance financière vis-à-vis de leur mari et de surmonter ainsi la croissance des divorces.
  - **Enfin, la tertiairisation des emplois** a facilité l'insertion des femmes dans la population active car ces emplois sont perçus comme plus féminins que les emplois industriels (vendeuse, aide ménagère, institutrice...).

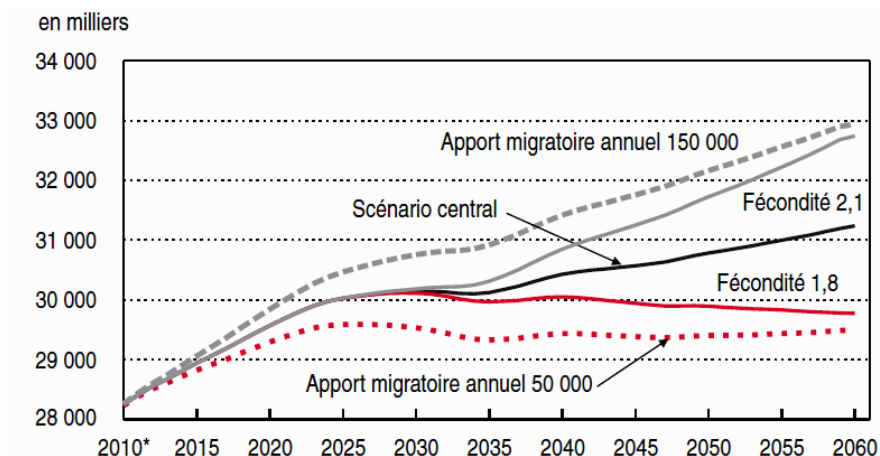
**Cette croissance de l'activité féminine a été favorable à l'augmentation de la population active à partir des années 70.**
- 5. **Au total, selon les dernières projections réalisées par l'Insee (scénario central), le nombre d'actifs augmenterait fortement jusqu'en 2025,** puis se stabiliserait. Il repartirait ensuite légèrement à la hausse à partir de 2035, si la fécondité reste au niveau élevé observé ces dernières années. En France métropolitaine, le nombre d'actifs serait de 30,1 millions en 2030 et atteindrait 31,2 millions en 2060, soit 2,85 millions de plus qu'en 2010. Ceci s'expliquerait par :

#### Evolution de la population active française (1975-2060)



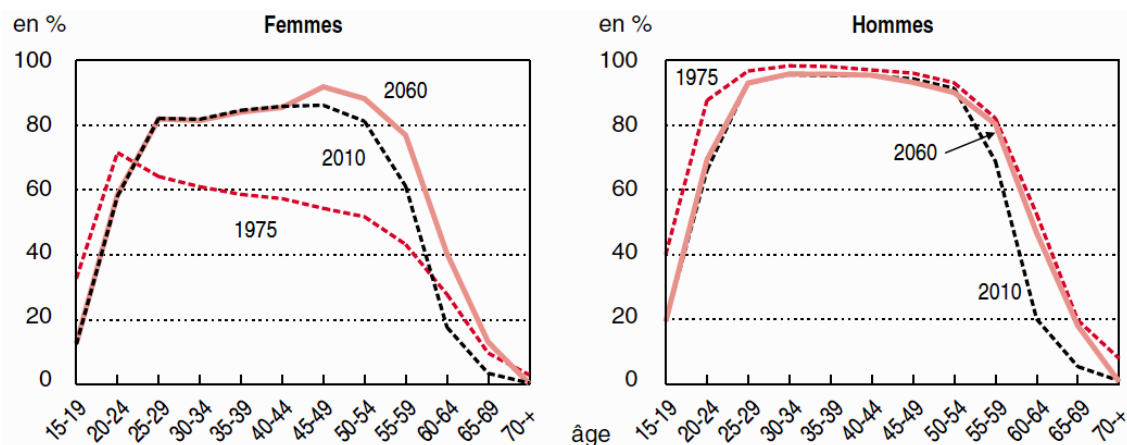
- ✓ **Une fécondité élevée** (entre 1,8 et 2,1 enfants par femme fécondable) et **un solde migratoire positif** (entre 50 000 et 150 000 entrées nettes).

## Le rôle du facteur démographique dans la croissance de la population active française



- ✓ **Une activité féminine accrue** : Le taux d'activité des femmes de cet âge dépasserait dès 2015 celui observé en 1975 (28 %), puis se stabiliserait à plus de 40 % ; le taux d'activité des hommes retrouverait en 2050 le niveau observé au milieu des années 1970 (46 %).

### Taux d'activité des hommes et des femmes en France

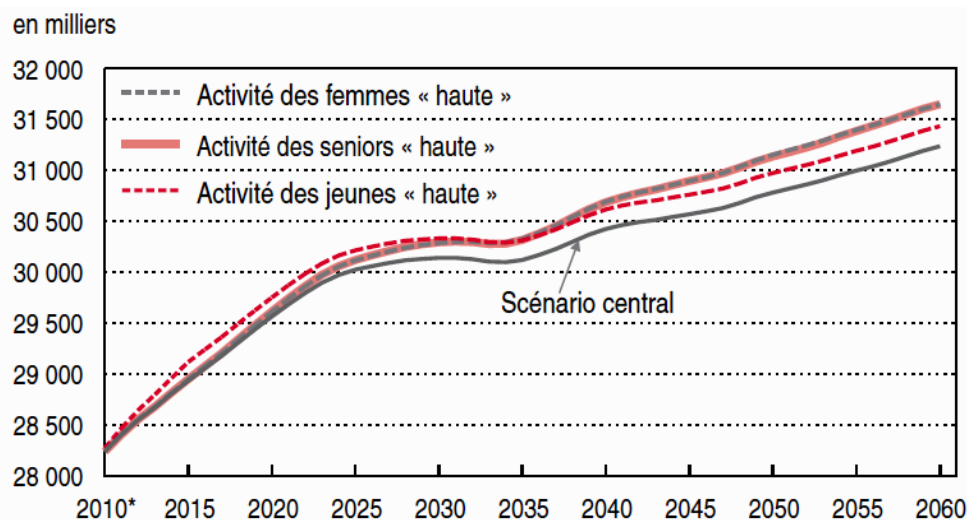


Champ : population des ménages de 15 ans et plus de France métropolitaine en âge courant.

Source : Insee, projections de population active 2010-2060.

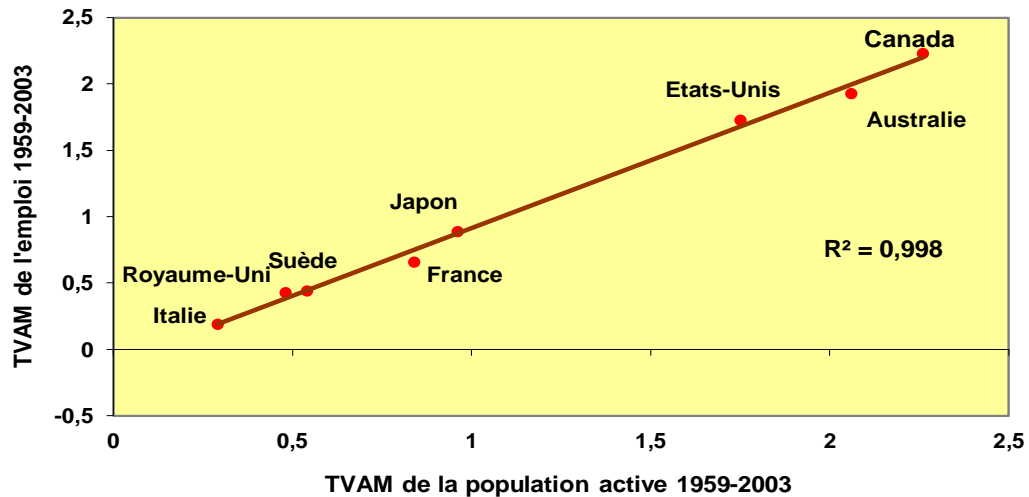
- ✓ **Une augmentation de l'activité des seniors** : alors qu'elle diminuait régulièrement depuis 1975, l'activité des 60-64 ans augmente depuis le début des années 2000. Cette hausse devrait se poursuivre sous l'effet combiné des réformes des retraites successives et de l'allongement de la durée des études ; l'activité des 60-64 ans serait ensuite stable après 2050.

### Le rôle de la variation des taux d'activité dans la croissance de la population active française



6. **Peut-on rendre la croissance de la population active responsable du chômage de masse ?** Une forte croissance de la population active semble, en effet, négative pour le chômage si elle est supérieure à celle de l'emploi. Pourtant, on observe une forte corrélation entre la croissance des actifs et la croissance des emplois. En effet, une forte croissance de la population active a tendance à ralentir la hausse des salaires (concurrence entre les travailleurs) et à augmenter la demande de biens et de services ce qui incite les entreprises à créer des emplois.

Variation des emplois et de la population active (en %)

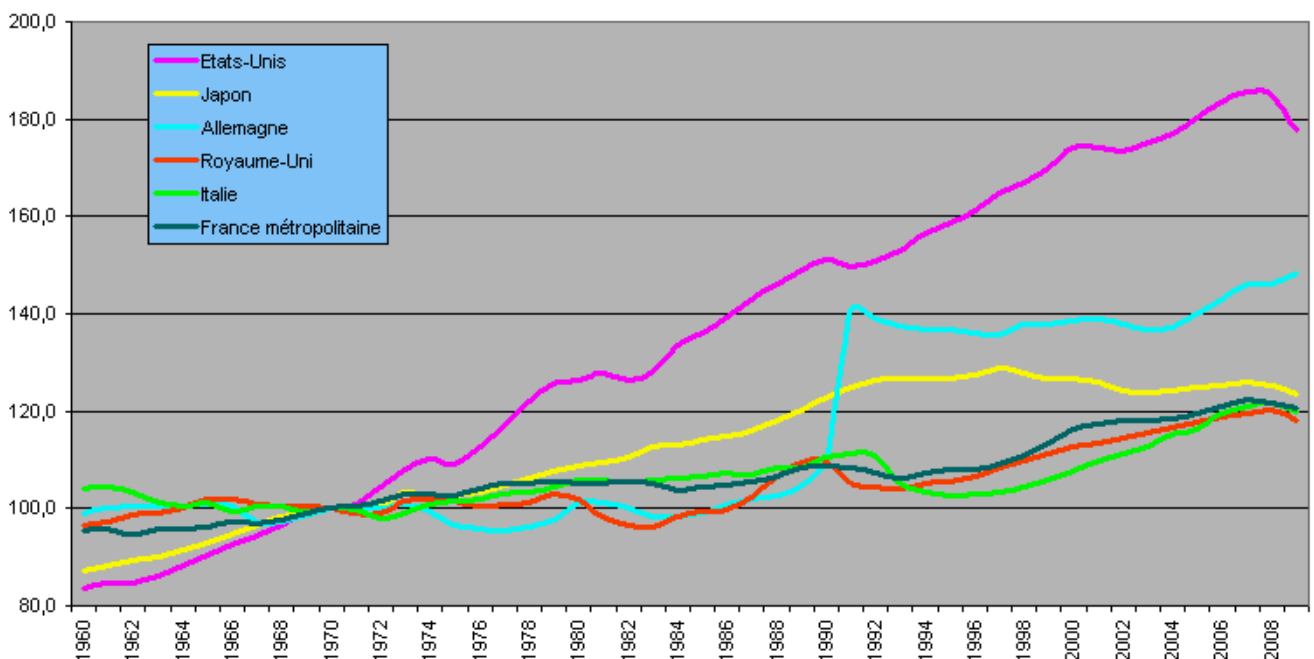


## 2 – Les déterminants de l'emploi

### a) – Les frontières de l'emploi

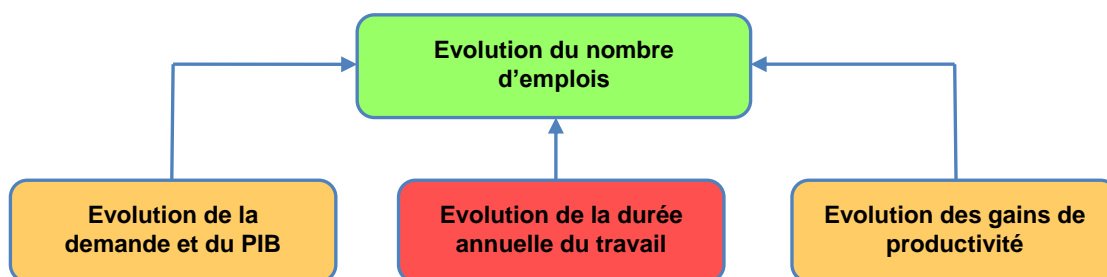
1. **La population active occupée** comprend les personnes qui, durant la semaine de référence et pendant une heure au moins, ont accompli un travail pour une rémunération (emploi salarié) ou un profit (emploi non-salarié) ou qui, n'ayant pas travaillé, avaient néanmoins un emploi dont elles étaient temporairement absentes (maladie, maternité). Les travailleurs familiaux (la femme du boulanger, par exemple) sont inclus. Cette population active occupée correspond donc aux **nombre d'emplois offerts** par les entreprises et les administrations.

Évolution de l'emploi civil dans quelques pays de l'OCDE (indices de base 100 en 1970)



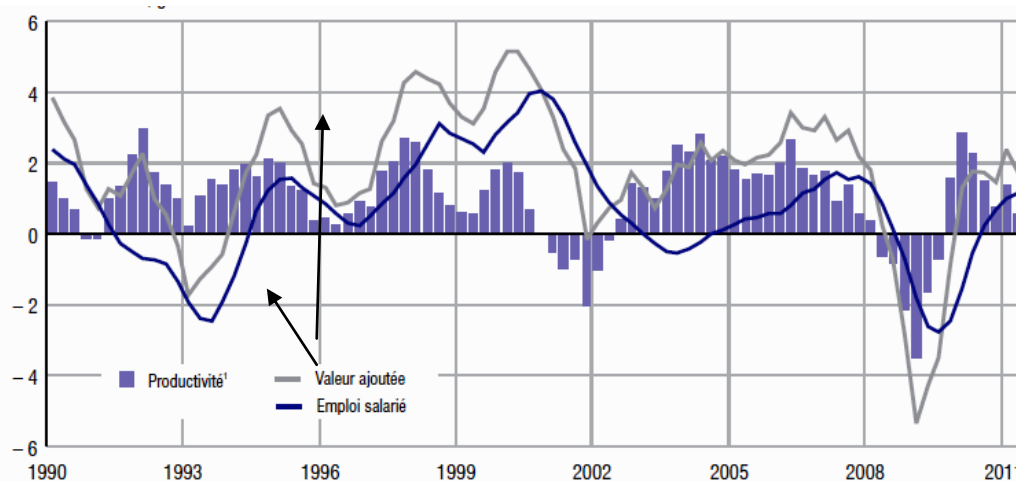
## b) – Les facteurs : croissance, durée du travail et gains de productivité

2. La croissance du nombre d'emplois dépend d'un certain nombre de facteurs :



- ✓ **La croissance de la production et/ou de la demande de biens et de services** : plus la croissance est forte et plus la création d'emplois va être importante à productivité et durée du travail égales. La corrélation entre la croissance de la demande et les variations de l'emploi est nette mais la croissance de l'emploi se déclenche quelque mois après la relance de la production car, dans un premier temps, les entreprises augmentent la productivité du travail avant d'embaucher. Cependant, la croissance peut être **plus ou moins riche en emplois** selon le rythme des gains de productivité.

Taux de croissance du PIB, de la productivité par tête et de l'emploi (en %)



(Source Insee 2011)

- ✓ **La durée annuelle du travail** : une baisse de la durée annuelle se traduit, pour un volume de production et un niveau de productivité horaire inchangés, par une hausse de l'emploi.
- ✓ **La productivité du travail** : pour un volume de production et une durée du travail inchangés, tout gain de productivité du travail se traduit par une baisse de l'emploi. Autrement dit, tant que la croissance de la production est supérieure à celle de la productivité par tête, il y aura une création nette d'emplois.

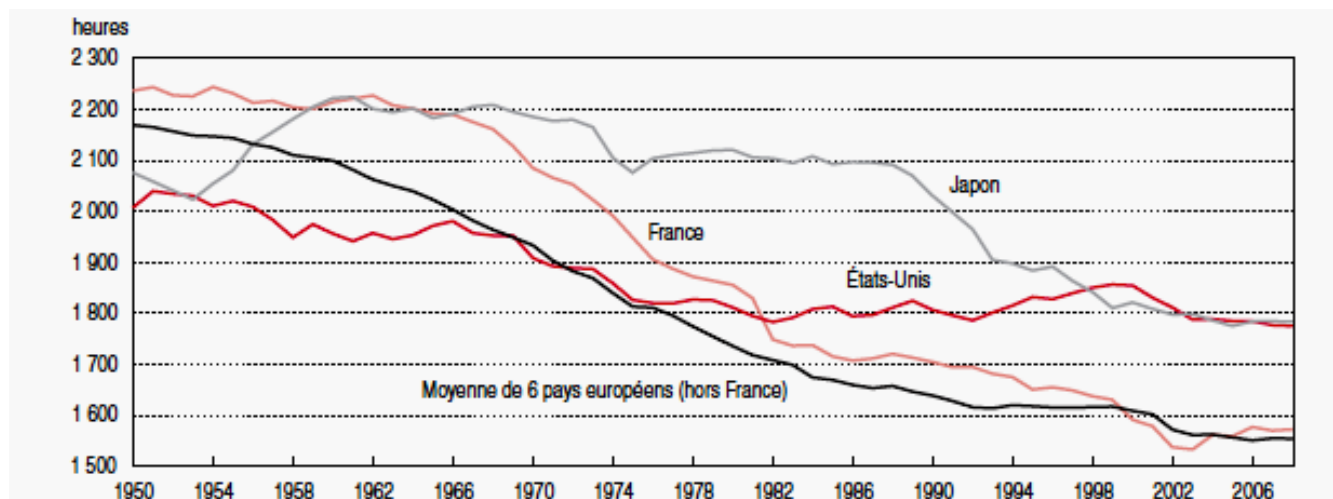
**Variation de l'emploi = Variation du PIB - (Variation de la productivité horaire + Variation de la durée annuelle du travail)**

PIB, productivité par tête et emploi entre 1913 et 2010 (Taux de variation annuel moyen en %)

|               | Croissance du PIB |         |         | Gains de productivité par tête |         |         | Croissance de l'emploi |         |         |
|---------------|-------------------|---------|---------|--------------------------------|---------|---------|------------------------|---------|---------|
|               | 1913-50           | 1950-73 | 1973-10 | 1913-50                        | 1950-73 | 1973-10 | 1913-50                | 1950-73 | 1973-10 |
| - Etats-Unis  | 2,9               | 3,9     | 2,7     | 1,5                            | 2,1     | 1,4     | 1,4                    | 1,8     | 1,3     |
| - Japon       | 2,2               | 9,3     | 2,2     | 1,4                            | 7,3     | 1,9     | 0,8                    | 2,0     | 0,3     |
| - France      | 1,3               | 5,0     | 2,0     | 1,3                            | 4,6     | 1,5     | 0,0                    | 0,4     | 0,5     |
| - Royaume-Uni | 1,2               | 3,0     | 2,0     | 0,5                            | 1,2     | 1,8     | 0,7                    | 0,8     | 0,2     |

(Sources : Angus Maddison, *L'économie mondiale 1820-1992*, Oede actualisé 2011)

### Evolution de la durée annuelle du travail 1950-2007



- **Aux Etats-Unis**, le nombre d'emplois a fortement augmenté car les gains de productivité ont été relativement faibles et inférieurs à la croissance de la production. La croissance est « riche » en emplois même si elle a été freinée à partir des années 90 par une légère hausse de la durée annuelle du travail.
- **Au Japon**, les gains de productivité ont été élevés jusque dans les années 80 mais la croissance du PIB a été encore plus forte, ce qui explique la croissance des emplois. A partir des années 90, la forte diminution de la durée annuelle du travail a empêché la baisse du volume de l'emploi car les gains de productivité horaire étaient supérieurs à la croissance de la production.
- **En Europe**, la croissance des emplois a été faible pendant les Trente glorieuses car la productivité augmentait aussi vite que le PIB. Il faut attendre les années 90 et le ralentissement des gains de productivité accompagné d'une baisse de la durée du travail pour avoir une croissance « riche » en emploi. Ainsi, en France, en 2006, avec une croissance de 2% on obtenait une hausse des créations nettes d'emplois de 1,5% alors qu'avec le même taux de croissance du PIB en 1985, on avait une destruction nette d'emploi (- 0,5%).

#### c) – Une mobilisation de la population active occupée inégale

3. On calcule le taux d'emploi pour mesurer le degré de mobilisation de la population en âge de travailler dans l'emploi :

$$\text{Taux d'emploi} = \text{Actifs occupés} / \text{Population de 15-64 ans} \times 100$$

Taux d'emploi (en % des 15-64 ans)

Taux d'emploi par âge dans les pays de l'Ocde (en % de la population)

|                    | Total |      | 15-24 ans |      | 25-54 ans |      | 55-64 ans |      |
|--------------------|-------|------|-----------|------|-----------|------|-----------|------|
|                    | 1975  | 2010 | 1975      | 2010 | 1975      | 2010 | 1960      | 2010 |
| <b>Etats-Unis</b>  | 63,1  | 66,7 | 54,2      | 45,0 | 69,3      | 75,1 | 54,6      | 60,3 |
| <b>Japon</b>       | 65,9  | 67,3 | 46,5      | 39,2 | 73,4      | 79,9 | 61,1      | 65,2 |
| <b>Royaume-Uni</b> | 64,1  | 70,3 | 60,7      | 50,9 | 72,5      | 79,8 | 47,5      | 56,7 |
| <b>France</b>      | 63,0  | 64,0 | 42,7      | 30,8 | 75,6      | 81,8 | 36,6      | 39,7 |

(Source : Ocde 2011)

- La mobilisation de la main-d'œuvre est beaucoup plus forte aux Etats-Unis, au Japon, en GB, dans les pays scandinaves qu'en France, en particulier aux deux extrêmes de la vie (les jeunes, les personnes âgées). Cette mobilisation s'est accrue au cours du temps avec l'entrée massive des femmes sur le marché de l'emploi.

- Cependant, dans tous les pays, le taux d'emploi de 15-25 ans diminue (poursuite des études) alors que celui des 55-64 ans augmente (la réforme des retraites repousse à plus tard la sortie de la vie active).
- 4. **On s'aperçoit donc que l'emploi dépend des systèmes d'emploi qui sont propres à chaque pays :**
  - ✓ **Le Japon** constitue le premier cas de figure, où le chômage est toujours resté très inférieur à la moyenne. Les ajustements sur le marché du travail s'opèrent par les cessations d'activité, surtout pour les femmes, et la flexibilité des salaires à travers les primes, et s'articulent à des modes de régulation économique spécifiques (tradition de l'emploi à vie dans les grandes entreprises, emplois précaires dans les PME...). Cependant, la crise des années 90 a partiellement remis en cause ce système d'emploi avec une précarisation accrue du travail, en particulier pour les jeunes, et une montée du chômage qui ont amoindri les liens unissant les salariés à leur entreprise.
  - ✓ **Les États-Unis et le Royaume-Uni** constituent l'archétype du « modèle libéral » : un marché du travail considéré comme « flexible » (faible indemnisation du chômage, simplicité des procédures de licenciement, salaire minimum très bas...) semble avoir permis de créer de nombreux emplois et de limiter la hausse du chômage. Le chômage dépend essentiellement de la variation de la conjoncture. Cette régulation, fondée sur la création d'emplois souvent précaires et mal payés n'a pas permis d'endiguer la progression de la pauvreté à l'intérieur du salariat et la montée de l'exclusion liée à une inactivité forcée.
  - ✓ **Le « modèle européen »** (France, Allemagne...) est marqué par de faibles créations d'emploi et une progression rapide du taux de chômage. Le fonctionnement du marché du travail se caractérise à la fois par la qualité des avantages sociaux (meilleure indemnisation du chômage, encadrement plus strict des procédures de licenciement, salaire minimal plus élevé...) et par une certaine rigidité, qui se traduit par un chômage de longue durée particulièrement élevé même si le marché du travail s'est fortement flexibilisé depuis les années 1990 avec la montée des emplois précaires et la remise en cause des contrôles administratifs sur l'embauche et les licenciements.

|            | Croissance de l'emploi | Variation du chômage | Durée du chômage | Réglementations du marché du travail |
|------------|------------------------|----------------------|------------------|--------------------------------------|
| Etats-Unis | Forte                  | Cyclique             | Courte           | Faible                               |
| Japon      | Assez forte            | Hausse lente         | Courte           | Moyenne                              |
| France     | Faible                 | Chômage de masse     | Longue           | Elevée                               |

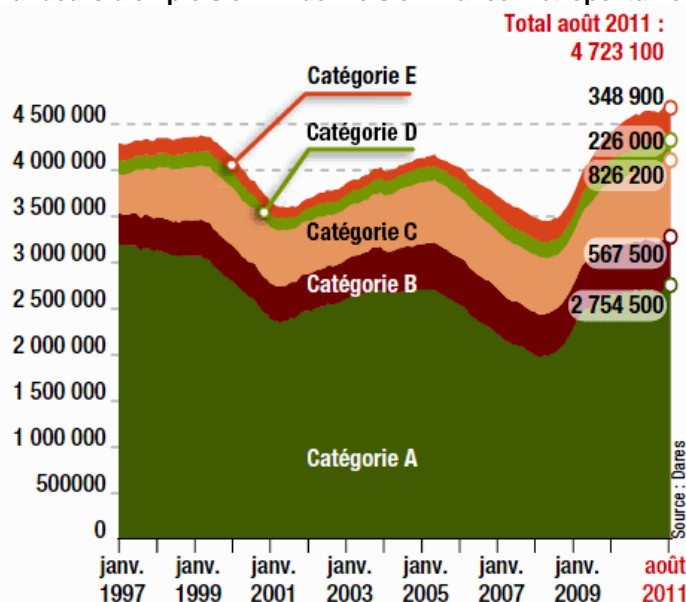
### 3 – L'évolution du chômage et du sous-emploi

#### a) – Les définitions du chômage

1. **Un chômeur est une personne sans emploi à la recherche d'un emploi.** Le chômage peut donc être défini comme l'inactivité d'une personne souhaitant un emploi. Sur le marché du travail, le chômage apparaît lorsque la demande d'emplois des travailleurs (offre de travail) est supérieure aux offres d'emplois des entreprises (demande de travail). Ceci revient à dire que la population active augmente plus vite que le nombre d'emplois. La définition et le calcul semblent simples mais ils se compliquent lorsque l'on veut préciser les populations qui font partie des chômeurs. Il existe plusieurs types de définition du chômage :
2. **Selon le Bureau international du travail (BIT)**, les chômeurs sont les personnes âgées de 15 à 64 ans qui étaient :
  - ✓ **sans emploi** pendant la semaine de référence (ne pas avoir travaillé une heure) ;
  - ✓ **disponibles pour travailler**, c'est-à-dire pour commencer une activité en tant que salarié ou non-salarié dans un délai de deux semaines suivant la semaine de référence ;
  - ✓ **à la recherche active d'un emploi**, c'est-à-dire qui avaient entrepris des démarches spécifiques en vue de trouver un emploi salarié ou non salarié pendant une période de quatre semaines se terminant à la fin de la semaine de référence, ou qui avaient trouvé un travail à commencer plus tard, c'est-à-dire dans une période maximale de trois mois.

3. Dans de nombreux pays, la statistique du chômage connaît la cohabitation d'une définition internationale proposée par le Bureau international du travail (BIT) et de **définitions locales** propres aux organismes nationaux.
  - ✓ **Pour l'Union Européenne (Eurostat)**, il faut avoir été sans travail durant la semaine de référence (soit moins d'une heure hebdomadaire d'activité) et avoir fait des démarches spécifiques en vue de retrouver un emploi, sans forcément s'être déclaré comme chômeur auprès de l'administration.
  - ✓ **Aux États-Unis**, le Bureau of Labor Statistics compte comme chômeurs les personnes n'ayant pas d'emploi, ayant cherché un activement durant les 4 semaines passées, et disponibles pour travailler.
  - ✓ **En France, le Pôle emploi** recense, à la fin de chaque mois, les demandeurs d'emploi inscrits dont la demande n'a pas été satisfaite. Il s'agit d'une mesure administrative du chômage, qui obéit à une logique de gestion et de réglementation. La mesure de base est constituée, depuis mars 2009, par les **demandeurs d'emploi en fin de mois de catégorie A**, la DEFM catégorie A :
    - **personne sans emploi** (n'ayant pas exercé aucune activité) et inscrite à Pôle emploi,
    - **immédiatement disponibles**,
    - **à la recherche d'un emploi** (tenues d'accomplir des actes positifs de recherche d'emploi).
4. **La définition de Pôle emploi qui sert de base à la publication des chiffres officiels du chômage est très restrictive.** Elle ne prend pas en compte des demandeurs d'emplois qui ne répondent pas à ces critères stricts :

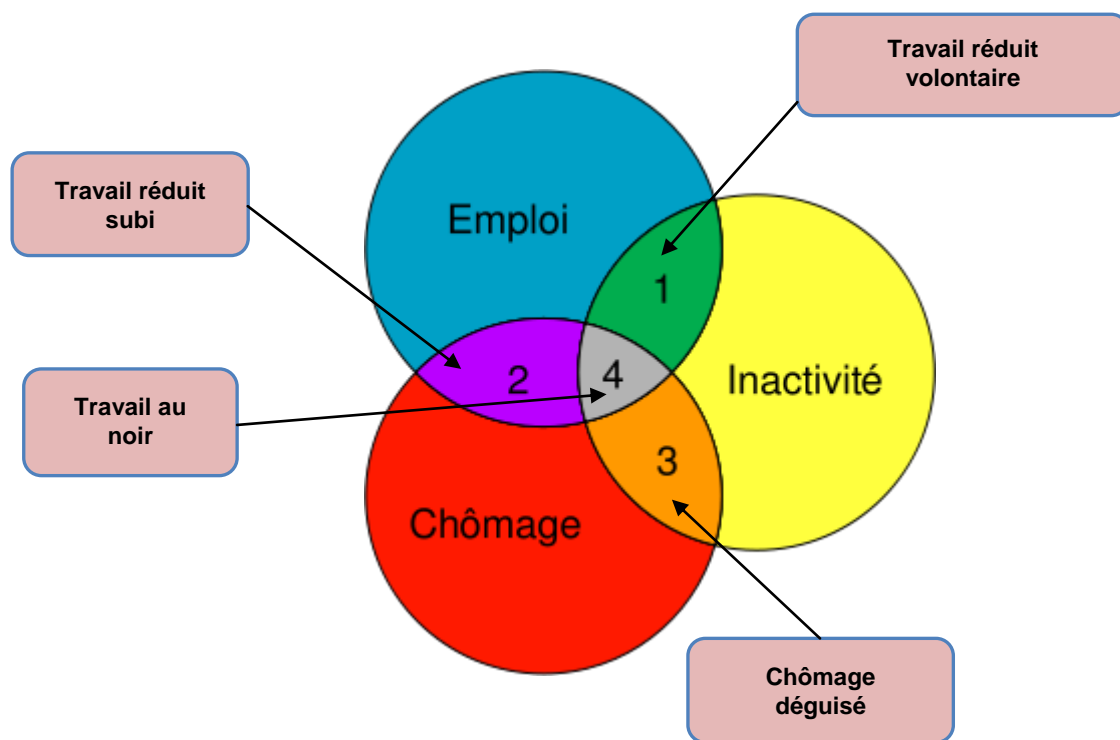
**Demandeurs d'emplois en fin de mois en France métropolitaine (en milliers)**



- ✓ **Les catégories B et C** sont des personnes sans emploi ayant eu dans le mois une activité réduite (moins de 78 heures) ou longue (plus de 78 heures) qui recherche activement un emploi.
- ✓ **Les catégories D et E** sont également des demandeurs d'emplois qui sont provisoirement occupés, soit parce qu'ils sont en formation, soit parce qu'ils "bénéficient" d'un contrat aidé.
- ✓ Au total, le nombre de demandeurs d'emploi en France en 2011 est plus proche des 4,8 millions de chômeurs que les 2,8 millions annoncés officiellement. Dans tous, les cas, le nombre de chômeurs « réels » a progressé plus vite depuis les années 1980 que le nombre de chômeurs « officiels ».

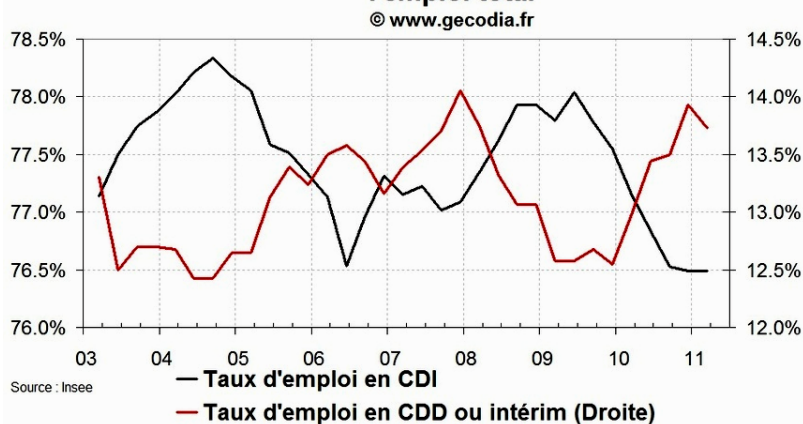
#### **b) – Les limites des définitions du chômage**

1. **Une des difficultés dans la mesure du chômage c'est précisément que certaines populations se trouvent à la croisée de l'emploi de l'inactivité et du chômage.** C'est le **phénomène du « halo » du chômage**. L'Insee le définit comme étant *des personnes sans emploi qui souhaiteraient travailler, mais qui ne sont pas classées comme chômeurs*. Jacques Freyssinet en donne une définition plus large en prenant en compte *toutes les personnes qui recherchent un emploi typique et qui en sont privées*. Parmi ces situations, certaines formes d'emploi particulier doivent être mises en évidence plutôt qu'ignorées. Le schéma suivant les représente:



- **Le travail à temps réduit** : La définition internationale de l'emploi renvoie à la notion de travail à temps plein occupé régulièrement. Le travail à temps réduit apparaît lorsque :
- ✓ **l'emploi est précaire**. Il est exercé à temps plein mais de manière discontinue (travail saisonnier, travail intérimaire, CDD).

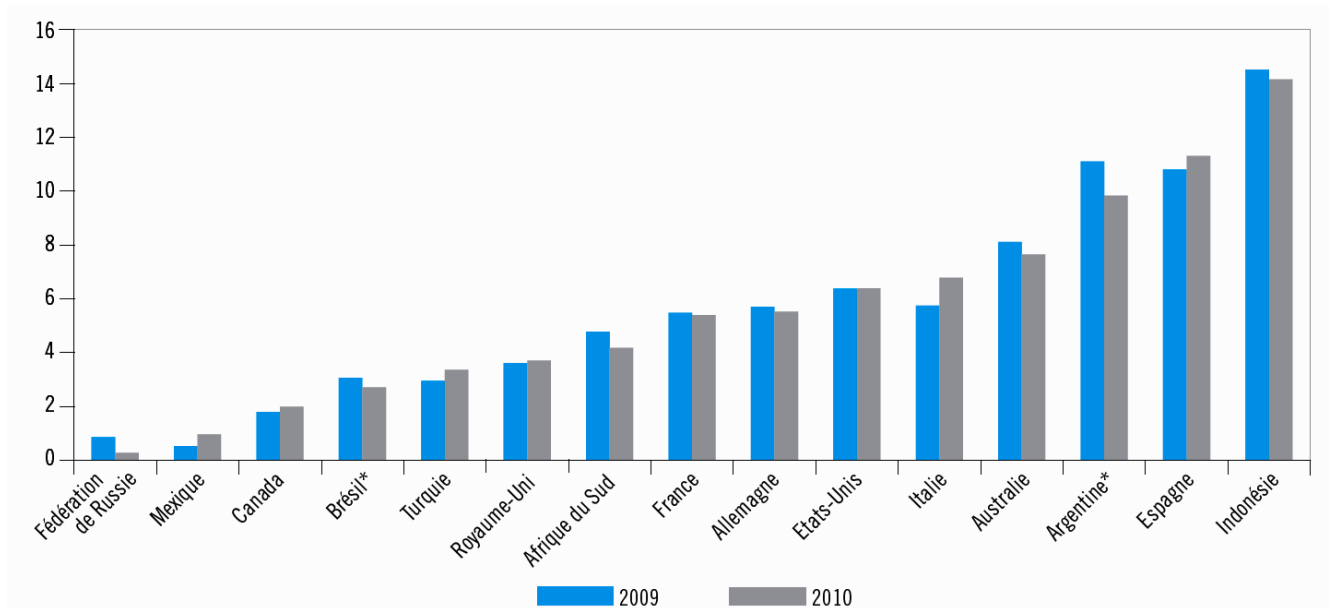
#### Emploi par type de contrat en France, en % de l'emploi total



- ✓ **l'emploi est exercé à temps partiel**, c'est-à-dire dont les horaires sont inférieurs à la durée légale ou conventionnelle du travail. Quelle que soit la forme de temps réduit, il est important de savoir si elle est voulue ou imposée, même s'il est difficile de trancher.
  - Si le temps réduit est voulu, l'individu se situe à l'intersection de l'activité et l'inactivité (zone 1).
  - Si le temps réduit est involontaire (zone 2), l'individu se situe à l'intersection de l'emploi et du chômage. Il se manifeste par du **sous-emploi** qui concerne les personnes qui travaillent moins que la durée normale de travail dans leur emploi et qui souhaitent travailler plus :
- **Du temps partiel subi** : il correspond à des situations où les individus travaillent involontairement moins que la durée légale (ou conventionnelle) dans leur activité et sont à la recherche d'un emploi supplémentaire.
- **Du chômage partiel ou technique** : il correspond à une réduction de la durée effective de travail pour des emplois normalement à temps plein. Il intervient pour faire face à des fluctuations temporaires du niveau d'activité. Les salariés conservent leur contrat de travail mais touchent une proportion de leur salaire (en général 60%) en ayant une activité réduite voire nulle. Cette mesure évite ou retarde les licenciements.

## Sous emploi = Temps partiel subi + Chômage partiel

### Le sous-emploi dans les pays du G20 (en % de l'emploi total)



Le sous-emploi se caractérise par une sous-utilisation de la capacité productive de la population employée. Cette situation concerne de 5 à 7% de la population active occupée, ce qui est loin d'être négligeable et ce qui explique en partie l'existence de « **travailleurs pauvres** ».

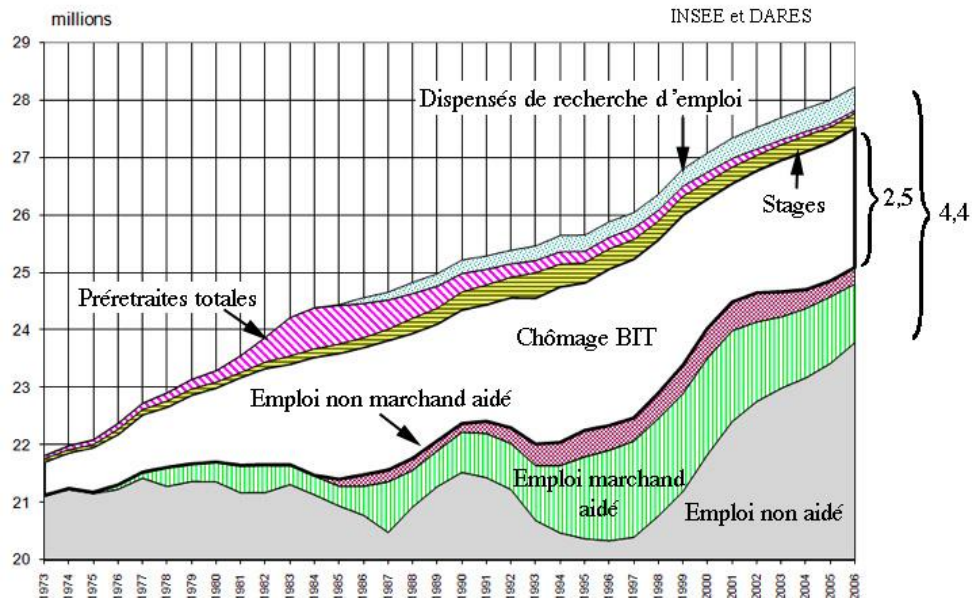
- **L'inactivité comme forme de chômage déguisé** (zone 3) : la définition statistique du chômage, ne garde comme chômeur que les demandeurs d'emploi qui sont activement à la recherche d'un emploi, et qui sont disponible immédiatement pour exercer cet emploi. Sous ces contraintes certaines catégories de travailleurs potentiels sont, par le jeu de mécanismes institutionnels ou de contraintes économiques, conduit à se retirer de la population active. Quatre cas illustrent bien ce transfert :
  - **La cessation anticipée d'activité** : Il s'agit d'offrir à des salariés âgés, proches de la retraite, après licenciement ou démission, une indemnité compensatrice à condition qu'ils se retirent de la population active (garantie de ressources, convention du Fond National pour l'Emploi, contrat de solidarité préretraite,...). Depuis mars 2009, ils sont à nouveau inclus dans les chiffres du chômage.
  - **La formation professionnelle des demandeurs d'emploi** : la participation à une formation les rend indisponible pour un emploi immédiat. Ces "chômeurs" passent donc dans la population inactive. Pourtant leur formation est une étape dans leur parcours de recherche d'emploi, qu'ils redeviennent actifs ou chômeurs par la suite. C'est aussi le cas pour certains étudiants qui poursuivent leurs études alors qu'ils souhaitent un emploi mais qu'ils n'en trouvent pas.
  - **Les chômeurs "découragés"** : ce sont des demandeurs d'emploi (de longue durée) qui à la suite de nombreux échecs vont abandonner de manière active les recherches. Pour cela ils sont considéré comme inactifs (chômeurs âgés, inscrits à l'ANPE dispensés de recherche). Ils constituent une disponibilité latente de main d'œuvre, mais sont inclus artificiellement dans la pop inactive. Plus les allocations chômeurs sont faible, plus on trouve des chômeurs découragés.
  - **Les chômeurs "radiés"** : ce sont des inscrits au Pôle emploi qui n'ont pas satisfait à leurs obligations (retard ou absence à un rendez-vous mensuel, refus des emplois proposés...).

On voit donc qu'il existe de nombreuses façons "légales" de diminuer les chiffres du chômage.

- **L'activité cachée, le travail clandestin** (zone 4) : il peut s'agir :
  - de personnes n'appartenant pas à la population active (étudiants, retraités, travailleurs émigrés clandestins,...) ;
  - de "faux chômeurs" (donc actifs) ;
  - d'actifs occupés consacrant une partie de leur temps libre au travail non déclaré.

Cette frange de travailleurs introduit encore plus d'incertitude dans le compte des chômeurs puisque dans presque tous les cas elle surestime les statistiques du chômage.

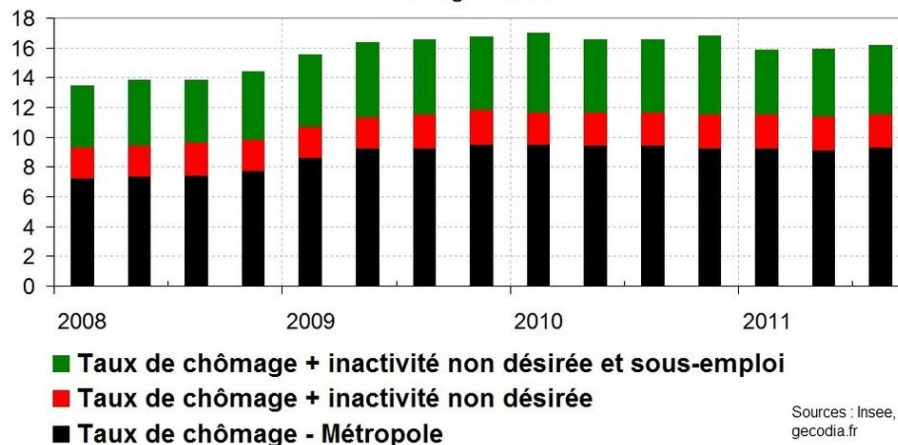
## Le halo du chômage en France (en millions)



2. **En conclusion, les statistiques nationales du chômage sont à prendre avec des pincettes.** D'une part, elles dépendent de définitions retenues pour mesurer le phénomène (cf. la polémique sur les chiffres de l'Insee en 2007). La définition du chômage est donc une **convention** qui peut changer d'une société à l'autre et d'une époque à l'autre même si le BIT essaye de l'unifier. D'autre part, elles sont peu comparables d'un pays à l'autre car elles reflètent des systèmes sociaux différents il suffit d'assurer des revenus sociaux aux handicapés pour qu'ils ne soient pas chômeurs comme en GB ou aux Pays-Bas). Ce qui est sûr c'est que la norme sociale de travail qui était le CDI à temps plein tend à se faire de plus en plus rare, les situations frontières se développant.

## Taux de chômage en France et mesures complémentaires, en % de la population cible

© www.gecodia.fr

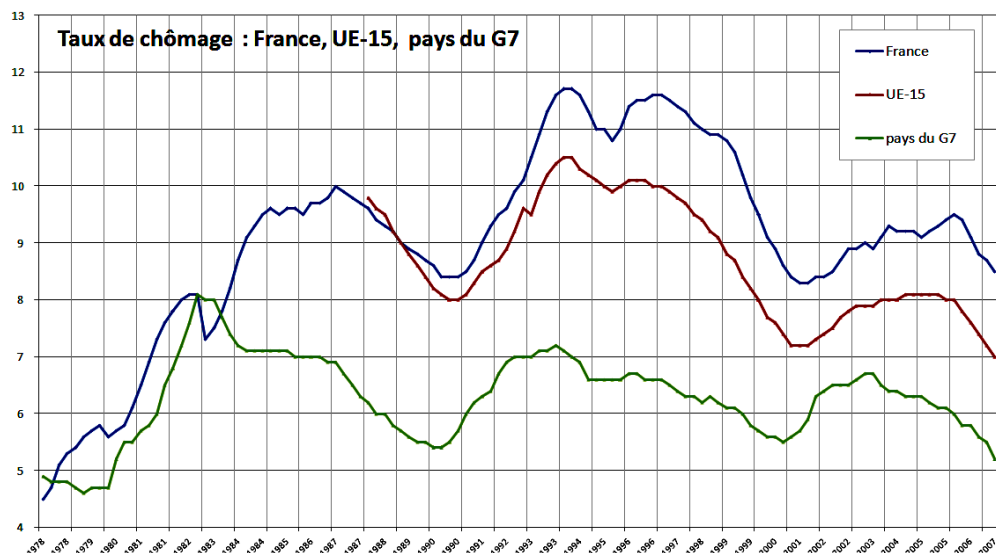


### c) – Les évolutions du chômage

1. Pour mesurer l'importance du chômage dans la population active, on utilise deux indicateurs :

$$\text{Taux de chômage} = \frac{\text{Chômeurs}}{\text{Population active}} \times 100$$

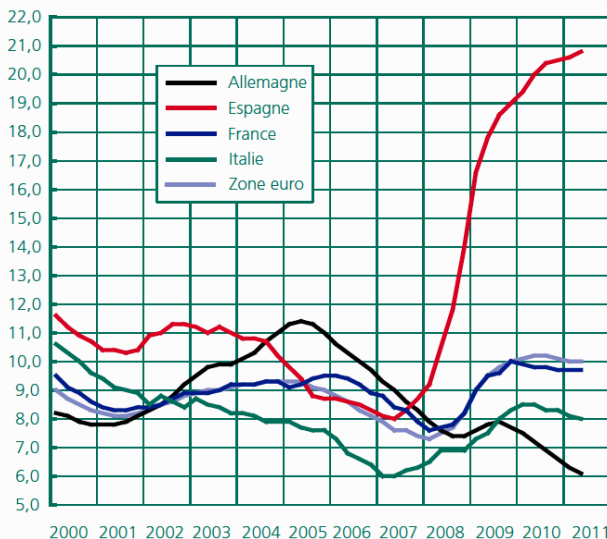
$$\text{Part des chômeurs de longue durée} = \frac{\text{Chômeurs de + 1 an}}{\text{Total des chômeurs}} \times 100$$



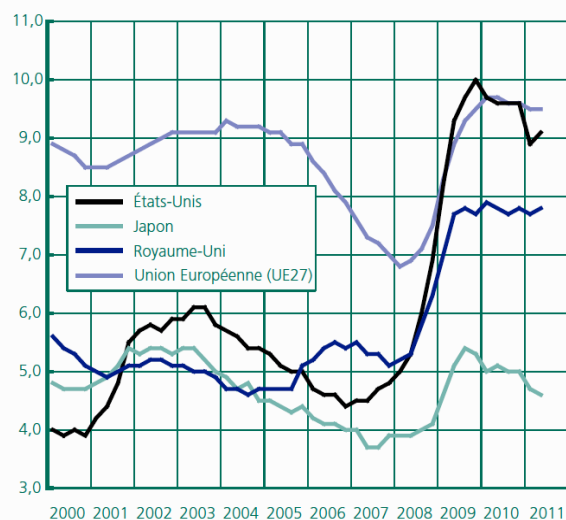
- ✓ Pendant les 30 glorieuses, le chômage est très faible en Europe et au Japon. Il est plus élevé aux Etats-Unis mais, compte tenu de la forte mobilité professionnelle, on peut considérer que le plein-emploi est atteint lorsque 5% des actifs seulement sont au chômage alors qu'en Europe ou au Japon ce taux est plutôt de 2,5% (chômage frictionnel).
- ✓ A partir des années 1970, on observe une montée du chômage dans les pays développés. Il devient massif en Europe où il dépasse 10% des actifs. Il reste cyclique aux Etats-Unis. Il progresse lentement et reste à un niveau faible au Japon.
- ✓ A partir des années 1990, le chômage diminue en Europe et aux Etats-Unis mais il diminue plus rapidement en GB et dans les pays scandinaves qu'en France et en Allemagne.

#### Evolution du taux de chômage (en % des actifs)

En %, en fin de trimestre



En %, en fin de trimestre



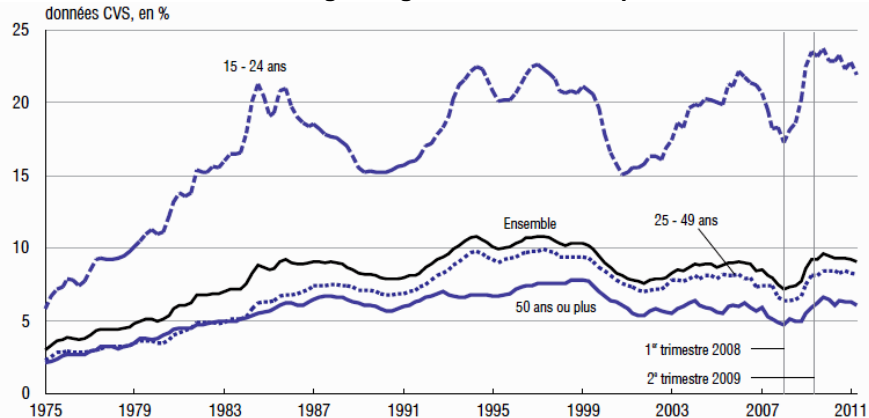
- ✓ Depuis 2008, la récession a fait augmenter considérablement le taux de chômage qui retrouve le niveau qu'il avait atteint dans au début des années 1990 en Europe (l'Allemagne exceptée) et qui devient un chômage de masse aux Etats-Unis.

#### d) – Les inégalités face au chômage

2. Tous les individus n'ont pas la même probabilité de connaître le chômage (« vulnérabilité » mesurée par le nombre de nouveaux chômeurs de moins d'un mois/population active occupée) et la même probabilité d'en sortir (« employabilité » mesurée par la part des chômeurs de longue durée dans le total du chômage). Cette employabilité et cette vulnérabilité face au chômage dépend :

- ✓ **De l'âge : le taux de chômage décroît avec l'âge.** Les jeunes sont plus vulnérables mais aussi plus fortement employables que les adultes. Leur taux de chômage est double de celui des adultes mais leur durée de chômage est courte. En revanche, les plus de 55 ans sont moins vulnérables mais aussi moins employables s'ils tombent au chômage à cet âge.

**Taux de chômage et âge en France métropolitaine**

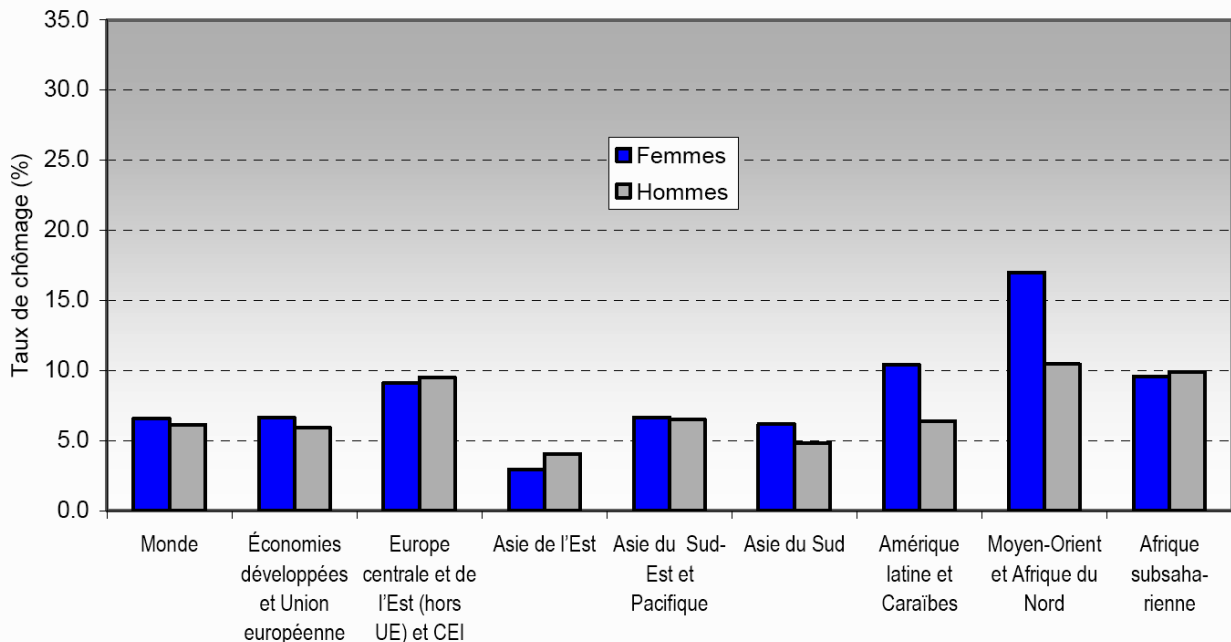


Champ : France métropolitaine, population des ménages, personnes de 15 ans ou plus.  
Lecture : au 2<sup>e</sup> trimestre 2011, 9,1 % des personnes actives de 15 ans ou plus sont au chômage. C'est le cas de 21,9 % des actifs de 15 à 24 ans.  
Source : Insee, enquête Emploi.

Précaution de lecture : on ne peut pas dire que 24% des jeunes de moins de 25 ans sont au chômage au 1er trimestre 2011 car une grande partie des jeunes sont encore en train de faire des études à cet âge. Ce sont donc 24% des jeunes actifs qui sont au chômage.

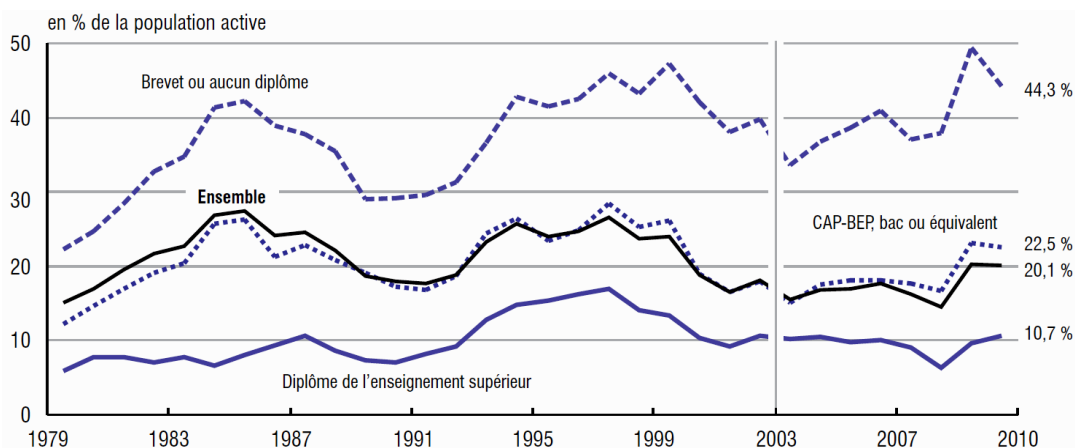
- ✓ **Du sexe : les taux de chômage ont tendance à s'égaliser dans les pays développés mais sont plus élevés pour les femmes dans les pays en développement.** Les femmes sont, en général, plus vulnérables et moins employables du fait des discriminations qu'elles subissent. Cependant, ceci n'est pas observé partout. En GB, le développement des temps partiel leur évite le chômage. Au Japon, la tradition pousse les femmes qui tombent au chômage à renoncer d'elle-même à une recherche d'emploi.

**Taux de chômage par sexe (en % des actifs)**



- ✓ **Du diplôme :** dans tous les pays, plus on est diplômé moins on est vulnérable et plus on est employable. Dans les pays de l'UE, en 2009, 13,5% des 25-64 ans qui n'ont pas atteint le 2<sup>ème</sup> cycle du secondaire sont au chômage contre 4,3% pour les diplômés du supérieur au même âge. Aux Etats-Unis l'écart va de 15,8% à 4,9%. Cependant, dans tous les pays, les récessions ont provoqué une montée du chômage des diplômés du supérieur.

## Taux de chômage 1 à 4 ans après la fin des études initiales selon le niveau de diplôme en France



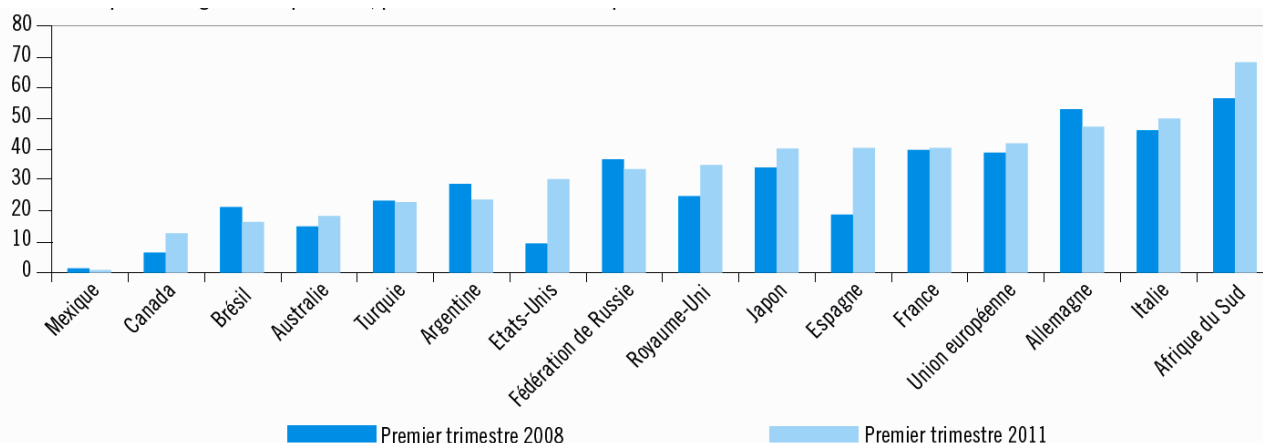
- ✓ **De la nationalité et de la couleur de la peau** : les discriminations raciales rendent les immigrés, les noirs et leurs enfants plus vulnérables et moins employables (cf. la proposition d'un CV anonyme). A ce « délit de faciès » s'ajoute un « délit d'adresse ». Le fait d'habiter un quartier défavorisé, quelque soit son origine ethnique, accentue la faible employabilité de ces populations.

### Taux de chômage selon l'origine ethnique aux Etats-Unis en 2007

| Population blanche | noire et afro américaine | asiatique | hispanique |
|--------------------|--------------------------|-----------|------------|
| 4,2%               | 10,5%                    | 2,7%      | 5,6%       |

- ✓ **La probabilité de sortir du chômage n'est pas la même dans tous les pays** : dans les pays anglo-saxons et au Japon, la part des chômeurs de longue durée (plus d'un an) dans le chômage est faible et la probabilité de retrouver un emploi est forte. Dans les pays latins c'est l'inverse.

### Evolution du chômage de longue durée (en % de l'emploi total)



3. **Le marché du travail** est le lieu où se rencontrent une **offre de travail** (ou **demande d'emplois**) de la population et une **demande de travail** (ou **offre d'emplois**) des organisations productives. Le marché du travail s'insère dans un ensemble d'institutions juridiques et sociales, différentes d'un pays à l'autre, qui déterminent un **système d'emploi**. On s'aperçoit donc que l'emploi dépend des systèmes d'emploi qui sont propres à chaque pays :
  - ✓ **Le Japon** constitue le premier cas de figure, où le chômage est toujours resté très inférieur à la moyenne. Les ajustements sur le marché du travail s'opèrent par les cessations d'activité, surtout pour les femmes, et la flexibilité des salaires à travers les primes, et s'articulent à des modes de régulation économique spécifiques (tradition de l'emploi à vie dans les grandes entreprises, emplois précaires dans les PME...). Cependant, la crise des années 90 a partiellement remis en cause ce système d'emploi avec une précarisation accrue du travail, en particulier pour les jeunes, et une montée du chômage qui ont amoindri les liens unissant les salariés à leur entreprise.

- ✓ **Les États-Unis et le Royaume-Uni** constituent l'archétype du « modèle libéral » : un marché du travail considéré comme « flexible » (faible indemnisation du chômage, simplicité des procédures de licenciement, salaire minimum très bas...) semble avoir permis de créer de nombreux emplois et de limiter la hausse du chômage. Le chômage dépend essentiellement de la variation de la conjoncture. Cette régulation, fondée sur la création d'emplois souvent précaires et mal payés n'a pas permis d'endiguer la progression de la pauvreté à l'intérieur du salariat et la montée de l'exclusion liée à une inactivité forcée. La crise de 2008-2009 a provoqué l'apparition du chômage de masse dans ces pays flexibles.
- ✓ **Le « modèle européen »** (France, Allemagne...) est marqué par de faibles créations d'emploi et une progression rapide du taux de chômage. Le fonctionnement du marché du travail se caractérise à la fois par la qualité des avantages sociaux (meilleure indemnisation du chômage, encadrement plus strict des procédures de licenciement, salaire minimal plus élevé...) et par une certaine rigidité, qui se traduit par un chômage de longue durée particulièrement élevé même si le marché du travail s'est fortement flexibilisé depuis les années 1990 avec la montée des emplois précaires et la remise en cause des contrôles administratifs sur l'embauche et les licenciements. La crise de 2008-2009 a aggravé cette situation sauf en Allemagne

|            | Croissance de l'emploi | Variation du chômage | Durée du chômage | Réglementations du marché du travail |
|------------|------------------------|----------------------|------------------|--------------------------------------|
| Etats-Unis | Forte                  | Cyclique             | Courte           | Faible                               |
| Japon      | Assez forte            | Hausse lente         | Courte           | Moyenne                              |
| France     | Faible                 | Chômage de masse     | Longue           | Elevée                               |

#### Le système d'emploi

